

50 Jahre Freiburg als Waffenplatz der Inf Uem Schulen

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Pionier : Zeitschrift für die Übermittlungstruppen**

Band (Jahr): **47 (1974)**

Heft 9

PDF erstellt am: **09.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-563726>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

mesurable pèse sur l'Europe occidentale. Quelle valeur peut-on, dans ces conditions attribuer à l'armée dans son état actuel, et quels sont ses besoins les plus urgents, notamment dans le domaine de l'armement?

Que vaut notre armée aujourd'hui?

Si nous admettons que nos soldats seraient, devant une menace concrète, prêts à se battre et que la volonté de résistance de la population serait intacte, on est en droit de dire qu'un agresseur devrait péniblement vaincre un système de défense dont la profondeur correspond pratiquement à celle du pays. Si cet attaquant doit craindre de se heurter sans cesse à de puissants barrages antichar et d'être pris à partie par des blindés, une appréciation objective de la situation devrait lui conseiller de contourner notre secteur — tout comme le fit l'armée allemande de 1914 en raison des difficultés que, présentait notre terrain et de l'opinion qu'elle avait de notre capacité de résistance.

Aujourd'hui, les conditions sont partiellement remplies pour qu'un attaquant éventuel conclue de son analyse des avantages et des risques que présenterait pour lui une opération contre et à travers la Suisse dans le contexte d'un conflit européen, qu'il vaudrait mieux s'abstenir. Pour qu'elles le soient, à vues humaines, pleinement, cet qui correspond au but primordial de notre politique de sécurité tel qu'il est défini dans le rapport du Conseil fédéral du 27 juin 1973, récemment approuvé par les chambres, il faut que l'armement antichar, de l'infanterie et que les moyens propres à protéger nos formations mécanisées contre des attaques aériennes soient considérablement et rapidement améliorés.

Dissuasion et défense aérienne

Ce dernier domaine revêt une importance particulière sur le plan de la dissuasion. En effet, l'Autriche et la Suisse constituent un corridor Est-Ouest d'une longueur de 800 km qui scinde en deux le dispositif de l'OTAN. Si la France cherchait, en cas de conflit en Europe, à se tenir à l'écart, l'OTAN se verrait contrainte pour assurer la liaison par la voie des airs entre ses secteurs Europe centre, où se trouve la masse de ses forces conventionnelles, et Europe sud, plus particulièrement l'Italie, de violer la neutralité de la Suisse ou de l'Autriche ou bien des deux pays. Cela ne manquerait pas d'appeler l'intervention des forces aériennes du Pacte de Varsovie qui pourraient aussi chercher à emprunter ce corridor pour prendre à revers les forces de l'OTAN. De telles manœuvres apparaissent d'autant plus vraisemblables que l'Autriche est incapable, vu l'état de sa défense aérienne, de s'y opposer. Il en résulte que la crédibilité de notre volonté de maintenir notre neutralité et de remplir les obligations qui en découlent, dépend dans une large mesure de l'efficacité de notre défense aérienne.



Chars et fantassins portés de l'armée soviétique lors de manœuvres

Renforcement indispensable de l'aviation et de la DCA

Il importe donc de poursuivre l'effort commencé au cours des années soixante — avec l'acquisition des engins sol-air Bloodhound, des chasseurs Mirages et du système d'alerte et de conduite Florida. Dans les circonstances actuelles il s'agit d'abord d'acquérir de nouveaux avions de combat aptes avant tout à couvrir tant les ripostes de nos bataillons et régiments blindés que nos chasseurs — bombardiers Hunter et Venom et, simultanément, de renforcer notre DCA. L'amélioration de l'efficacité de nos canons de 35 mm radarisés par l'introduction du système Skyguard, telle qu'on la prévoit à Berne, constituerait une mesure judicieuse. En outre, et pour assurer une protection anti-aérienne permanente à nos troupes blindées, donc mobiles, l'acquisition d'un système comme le char de DCA bi-tube, mis au point en Suisse et en voie d'introduction

dans plusieurs armées européennes, s'impose. Il apparaît donc urgent de renforcer tant l'aviation que la DCA. Ces deux composantes de la défense aérienne sont indispensables, et il serait erroné de renoncer à la composante «avion» sous prétexte que la récente guerre au Moyen-Orient aurait démontré la supériorité de la DCA. Ceux qui tirent cette conclusion ignorent l'issue de la guerre déclenchée par les Arabes — c'est-à-dire leur défaite sur le champ de bataille —, oublient que les Israéliens n'ont, au cours de cette guerre et malgré le formidable barrage de DCA mis sur pied par les Russes, perdu que quelque 120 appareils de combat, sur le de 360, et négligent l'aspect «coût» du dispositif de DCA arabe, lequel peut être évalué à plus de 20 milliards de francs. La guerre d'octobre 1973 n'a pas sonné le glas de l'aviation, mais démontré qu'une défense aérienne efficace suppose de bons avions et une DCA moderne.

Dominique Brunner

50 Jahre Freiburg als Waffenplatz der Inf Uem Schulen

Aus dem Rechenschaftsbericht des kantonalen Militärdepartementes 1925 sieht der Waffenplatz Freiburg und mit ihm die Infanterie-Telephon- und Signalschulen am 11. März 1975 auf sein 50jähriges Bestehen zurück.

Am 21. November 1924 hat der Waffenchef der Infanterie (Oberstdivisionär Gaston de Loriol) der Militärdirektion des Kantons Freiburg die provisorische Niederlassung der Infanterie-Telephon- und Signalschulen in der alten Kaserne an der oberen Matte für das Jahr 1925 zugesichert. Nach zweijährigem Provisorium hat die Eidgenossenschaft mit dem Staat Freiburg im Jahre 1927 den definitiven Waffenplatzver-

trag abgeschlossen. So können 1975 die Infanterie-Uebermittlungsschulen auf ihr 50jähriges Bestehen zurückblicken. In diesem Zyklus von 50 Jahren Waffenplatz Freiburg werden neben den Telephon- und Signalsoldaten seit 35 Jahren auch die Infanteriefunker in der Garnisonstadt ausgebildet.

Die Nachrichtenkompanie des Infanterieregimentes als jüngste Infanterie-Einheit wurde gemäss Befehl des Oberbefehlshabers der Armee, durch General Henri Guisan, 1945 ins Leben gerufen und kann deshalb nächstes Jahr auf das 30jährige Bestehen zurückblicken.

Die Infanterie-Uebermittlungsschulen, heute seit 24 Jahren in den Kasernen von La Poya einquartiert, werden es nicht unterlassen, im Frühjahr 1975 ihr Wiegenfest in Freiburg gebührend zu feiern. -er